



Viellissement et participation citoyenne : le design citoyen, une approche qui place les aînés au cœur de l'action publique

« L'INSTITUTIONNALISATION DE LA PAROLE DE VIEUX »

En France, 21,5 % des habitants ont 65 ans ou plus au 1^{er} janvier 2024. « Cette proportion augmente depuis plus de 30 ans et le vieillissement de la population s'accélère depuis le milieu de années 2010 »¹. Cette transition démographique est un enjeu de société et parmi les questions qu'elle suscite, se pose celle de la citoyenneté des aînés.

La prise en compte institutionnelle de la parole des aînés est portée au niveau national et international.

Le contexte international y est propice à travers l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et le réseau « Villes Amies des Aînés ». Comme souligné dans son 2^{ème} rapport (Ce que veulent les Vieux, 2024), le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés précise que « construire des politiques publiques implique de ne pas agir seulement « pour tous », mais aussi « pour chacun », afin que chaque individu, quelles que soient ses particularités, trouve sa place dans le territoire ». Au niveau national, les années 70 marquent l'instauration des principes de démocratie participative. C'est dans ce contexte qu'en 1982, à travers notamment le Comité National des Retraités et Personnes Âgées (CNRPA)² que l'expression des aînés commence à infuser dans les politiques publiques. La même année, cette instance consultative nationale se ramifie en Comités Départementaux des Retraités et Personnes Âgées (CODERPA), qui seront remplacés en 2017 par les Conseils Départementaux de la Citoyenneté et de l'Autonomie. Enfin en 1989, « la sagesse des vieux » est valorisée au niveau local, à travers la création du conseil des sages. Ce dernier est consulté sur n'importe quel sujet pour lequel les élus municipaux souhaitent un regard « avisé ». Il peut donc s'agir de l'installation d'une base nautique comme de la place de la femme dans l'espace public ou de toute autre préoccupation relative à la vie de la commune.

1 - <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7750004>

2 - Marion SCHEIDER et Thibault MOULAERT, « La participation citoyenne à l'épreuve du vieillissement territorial. Étude de cas de quatre dispositifs d'intégration citoyenne des aînés dans le Grand-Est français », Cicades, Comunidades e territorios, Vol. 30, p. 1-14 (2015).



ZOOM



Sochaux
Quartier prioritaire :
Les Cuivronnes



1 392
Population municipale en
2020 vivant en QPV



CONTACTS

Myriam DAFRI, directrice
direction@mjc-sochaux.fr



LA MÉTHODE DU DESIGN CITOYEN

A la différence du conseil des sages, le design citoyen n'est pas une instance de participation, mais un cadre méthodologique qui place la personne âgée comme actrice principale de son devenir dans le territoire.

Les ateliers de design citoyen ont été conçus dans le Val de Fensch (Lorraine) par le Réseau d'Études International sur l'Âge, la Citoyenneté et l'Intégration Socio-économique (REIACTIS) et développé ensuite en 2023 dans huit villes françaises de quatre grandes régions. Ces ateliers ont pour objectif de développer le pouvoir d'agir des aînés et d'améliorer leurs propres conditions de vie.

Ainsi, un groupe de personnes âgées de 60 ans et plus avec des parcours et des profils différents sont répartis en deux catégories et sont engagés dans une démarche réflexive sur une période donnée. « D'une part les « Sénateurs », représentés par des catégories de publics âgés familiers des dispositifs institutionnels, investis dans des fonctions de représentation et/ou un pluri-engagement associatif au sein de leur territoire de vie ; d'autre part, les « Invisibles », réunissant des publics pas ou très peu investis dans le domaine public, qu'il s'agisse des sphères associatives ou des scènes de participation citoyenne »³. En sus de cet échantillonnage, se combinent des approches individuelles (techniques de récit de vie et d'entretien semi-directif) et collectives.

L'approche collective constitue le cœur des ateliers du design citoyen. Durant ceux-ci, les participants discutent sur leurs conditions de vie et les difficultés auxquelles ils font face quotidiennement. Ils font émerger collectivement les grands enjeux communs rendus visibles à travers l'approche individuelle. Ceci permet d'établir un diagnostic participatif et de prioriser les thématiques à travailler. Huit thématiques sont généralement à l'ordre du jour : (1) information et communication, (2) habitat, (3) espaces extérieurs et bâtiments, (4) lien social et solidarité, (5) culture et loisirs, (6) transports et mobilité, (7) autonomie, services et soins ainsi que (8) participation citoyenne et emploi. C'est également durant les ateliers que les participants définissent des fiches actions, car ils sont appelés à réfléchir sur les moyens humains et matériels que nécessitent les réponses aux problèmes ciblés.

Enfin, au cours d'un atelier de restitution, les participants expriment les propositions d'amélioration de leurs conditions de vie aux élus. Toute la démarche est portée par un coordonnateur qui est notamment chargé de l'animation des ateliers.

L'EXPÉRIENCE DE LA VILLE DE SOCHAUX

Sochaux est une ville de l'agglomération de Montbéliard jouissant d'une population de 3 889 habitants⁴. C'est également une commune avec une proportion importante de personnes âgées, affichant un indice de jeunesse⁵ de 0.9. Sochaux compte un quartier politique de la ville (QPV), les Evoirnonnes dont les statistiques en 2020, faisaient état des chiffres suivants⁶ :

3 - REIACTIS, projet de diffusion du design citoyen, 25/05/2025.

4 - Insee, 2018.

5 - L'indice de jeunesse est un indicateur qui affiche le niveau de vieillissement de la population. Il s'agit du rapport entre le nombre de personnes de moins de 20 ans et la population âgée de 60 ans et plus. S'il est supérieur à 1, il témoigne de la prédominance d'une population jeune. Plus l'indice est faible, plus la population est âgée.

6 - <https://sig.ville.gouv.fr/territoire/QN02511M>

Variables	Pourcentage
Part des 60-74 ans dans la population	18.3%
Part des 75 ans et plus dans la population	7.5 %
Part de ménage d'une personne de 60-74 ans	30.4%
Part de ménage d'une personne de 75 ans et plus	14.8%

C'est fort de ces marqueurs statistiques que la ville a expérimenté le design citoyen telle que promue par le REAICTIS. L'expérimentation s'est tenue du 10 octobre 2023 au 15 mars 2024. Douze habitants âgés de 60 ans et plus contactés par le Conseil Communal d'Action Sociale (CCAS) ont accepté de rejoindre le panel de participants. La condition de distinguer deux catégories de « sénateurs » et d'« invisibles » entre les participants n'a pas été respectée, néanmoins l'échantillonnage a révélé une représentativité en termes de mixité hommes/femmes, de résidentialité (en QPV/ hors QPV), de catégorie socio-professionnelle et d'engagement associatif, et même d'ancienneté de résidence. Ces habitants se sont retrouvés six séances au centre social MJC de Sochaux pour réfléchir ensemble sur les aménagements nécessaires, les services à inventer ou à ajuster pour faciliter leur quotidien. Les ateliers étaient animés par Myriam DAFRI, directrice de la Maison de la Jeunesse et de la Culture (MJC).

La restitution a eu lieu le 30 mai 2024 en présence de M. le Maire et a révélé des besoins et des propositions liées aux thématiques suivantes :

- **Transport et mobilité** : « création d'un service de transport solidaire pour seniors » via la mise en place et l'animation d'un réseau de bénévoles conducteurs pour un coût estimé à 15 000€.
- **Information et communication** : « création d'un guide pratique pour seniors sochaliens » qui permette aux aînés d'accéder aux informations sur les transports, la santé, les activités et loisirs et les services d'aides, évalué à 4 000€.
- **Lien social, solidarité et autonomie** : « création d'un dispositif « aînés sochaliens connectés » à travers notamment des ateliers numériques collectifs et individuels et la mise à disposition d'équipements informatiques adaptés ; pour un coup de 3 000€.
- **Culture et loisirs** : « création d'un dispositif d'accès et de participation à la vie culturelle » d'un cout estimé à 12 000€ et devant permettre au personnes de disposer de navettes de bus spécifiques pour se rendre aux événements et lieux culturels notamment.

LA MJC DE SOCHAUX

Créée en 1957 sous l'appellation de Centre Récréatif et Culturel de Sochaux c'est la première MJC du Nord Franche-Comté. Située en cœur de ville, c'est un centre social qui agit pour et avec les habitants. Quatre principaux piliers orientent ses actions : la famille, la jeunesse, la culture et la citoyenneté. Il met à disposition des jeunes et des familles plusieurs activités destinées à favoriser le lien social, la réussite éducative et l'épanouissement des mères cheffes de familles monoparentales⁷. A la direction de la MJC depuis 2022, Myriam DAFRI s'intéresse particulièrement au sujet du vieillissement.

UNE MÉTHODE REPRODUCTIBLE EN POLITIQUE DE LA VILLE

« Un des intérêts de la mobilisation des travaux sur la démocratie participative pour traiter la question de la citoyenneté des aînés est que si les organismes consultatifs (...) sont ouverts à tous les citoyens, il semblerait que les aînés y prennent une place prépondérante »⁸. Ces propos peuvent se vérifier en ce qui concerne les conseils citoyens. De fait, cette instance, aujourd'hui en perte de vitalité dans l'ensemble des QPV de Bourgogne-Franche-Comté, a connu une forte mobilisation des aînés. La question qui vient immédiatement à l'esprit est la suivante : y a-t-il besoin de design citoyen dans un écosystème déjà favorable à l'expression des vieux ? A celle-ci, nous répondons par un OUI. Car, in fine le design citoyen

7 - En effet, en plus du vieillissement de sa population, le quartier des Evoironnes où se situe le centre social est également caractérisé par un fort taux de familles monoparentales avec à leur tête, le plus souvent, des mamans célibataires.

8 - Marion Scheider et Thibault Moulart, « La participation citoyenne à l'épreuve du vieillissement territorial. Etude de cas de quatre dispositifs d'intégration citoyenne des aînés dans le Grand-Est français », Cicades, Comunidades e territorios, Vol. 30, p. 1-14 (2015), p.4.

n'est pas un espace de participation mais une méthode qui se fonde sur l'expertise d'usage des habitants pour apporter des réponses adaptées aux difficultés qu'ils rencontrent.

En politique de ville, cette expertise d'usage des habitants est citée comme étant un ingrédient essentiel dans la conduite d'une participation citoyenne capable de produire des projets de quartiers coconstruits avec les élus et les techniciens. A ce titre, on pourrait s'en inspirer pour faire participer d'autres catégories de personnes, les jeunes en l'occurrence. C'est en effet ceux qui sont le moins représentés dans les instances de participation (réunions publiques, conseils citoyens, tables de quartiers ...). Cela requiert quelques conditions préalables telles que :

- la volonté politique et l'identification d'une problématique à traiter ;
- une structure porteuse et un animateur formé à la démarche.

C'est donc une méthode qui, parce qu'elle réunit des pairs, peut faciliter le développement de compétences sociales (la prise de parole en public...). De plus, de par sa vocation, elle peut permettre de semer les graines d'une citoyenneté locale via la contribution des habitants à la construction l'action publique.

PARTENAIRES/FINANCEURS

Les ateliers du design citoyen de Sochaux ont bénéficié du financement du CCAS, Malakoff Humanis, Réseau Francophones des Villes Amies des Aînés.



POUR ALLER PLUS LOIN

- MJC de Sochaux : <https://mjc-sochaux.fr/>
- Vidéo sur le design citoyen de Sochaux : <https://www.youtube.com/watch?v=t7CKKImXzUM>
- Le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés : <https://www.villesamiesdesaines-rf.fr/>
- REIACTIS : <https://reiactis.net/>

Retrouver l'ensemble des fiches expériences sur notre site Internet : <https://ressources-ville.org/nos-productions/>

